

# IKO EQUERRE

## Description

**IKO EQUERRE** est une membrane d'épaisseur 3,5 mm en bitume modifié par polymère SBS renforcée par une armature en polyester non-tissé 160 g/m<sup>2</sup>. Sa face supérieure est protégée par grésage et sa face inférieure est protégée par un film thermofusible.

## Utilisations principales

**IKO EQUERRE 25** : Equerre de renfort pour les relevés sur tout élément porteur ou équerre de pare-vapeur sur élément porteur en béton dans le cas d'isolants dont l'épaisseur est inférieure à 130 mm.

**IKO EQUERRE 33** : Equerre de pare-vapeur sur élément porteur en béton dans le cas d'isolants dont l'épaisseur est supérieure à 130 mm et inférieure à 210 mm.

**IKO EQUERRE 50** : Equerre de pare-vapeur sur élément porteur en béton dans le cas d'isolants dont l'épaisseur est supérieure à 210 mm.

## Composition

Liant	Bitume modifié par SBS
Armature	Polyester non-tissé
Face supérieure	Grésage
Face inférieure	Film thermofusible

## Dimensions

Épaisseur du galon (mm)	≥ 3,5
Longueur (m)	10
Largeur (m)	0,25 /0,33 /0,50

## Caractéristiques

Résistance à la traction sens L (N/5 cm) (NF EN 12311-1)	650 (VDF) 550 (VLF)
Résistance à la traction sens T (N/5 cm) (NF EN 12311-1)	500 (VDF) 400 (VLF)
Allongement à la rupture armature (%) (NF EN 12311-1)	3,8 (VDF) 3 (VLF)
Pliabilité à froid (°C) (NF EN 1109)	-20 (VDF) -15 (VLF)
Stabilité dimensionnelle L / T (%) (NF EN 1107-1)	0,5 (VLF)
Tenue à la chaleur (°C) (NF EN 1110)	120 (VDF) 100 (VLF)
Résistance à la déchirure au clou (N) (NF EN 12310-1)	180 (VDF) 150 (VLF)
Résistance au poinçonnement statique (Classe) (NF EN 12730)	L3S
Résistance au choc sur PSE (mm) (NF EN 12691)	≥ 1250
Résistance au poinçonnement statique sur PSE (Classe) 20kg/m <sup>3</sup> (NF EN 12730)	L20

## Conditionnement

Poids indicatif du rouleau (kg)	11,10 / 14,70 / 22,12
Nombre de rouleaux par palette (unité)	100 / 75 / 50
Stockage	Debout

Ce produit est mis en œuvre conformément aux dispositions des documents de référence en vigueur. *Ce document n'est qu'indicatif, IKO SAS se réserve le droit de modifier la composition et les modes d'utilisation des produits, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques.*

VDF : Valeur Déclarée Fabricant  
VLF : Valeur Limite Fabricant